

ALLIANCES & MISSIONS MEDICALES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

L'an deux mille dix sept, le neuf décembre à 19h, les membres de l'association Alliances & Missions Médicales sont réunis en Assemblée Générale au **140 rue du Bac – 75007 PARIS**, chez les Sœurs de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, sur convocation faite par envoi par courrier électronique à chaque adhérent.

1- L'Assemblée est présidée par Bruno Buttin assisté des membres du CA présents et acceptants : Bruno Chapuis, Françoise Deyris, Jocelyne Mathieux en qualité de scrutateurs.
Jean-Luc Perrin en qualité de secrétaire de séance.

Participent à cette AGO 50 membres présents et 60 membres représentés (voir liste jointe à ce PV). Il y a donc 110 membres présents ou représentés qui peuvent participer aux votes.

Une participation relativement importante si on tient compte du fait que beaucoup de membres habitent loin de Paris.

Le Président déclare ouverte la session de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 de l'association Alliances & Missions Médicales.

2- **Adhésions** : il y avait 237 adhérents en 2015 (personnes physiques ou morales ayant fait un don d'au moins 30 euros) ; en 2016 nous étions **255** membres ; pour 2017 nous devrions approcher les 350 membres... une progression spectaculaire... sous réserve que tous les adhérents 2016 pensent à envoyer leur don avant la fin de l'année et que vous tous, vous fassiez adhérer vos relations et amis d'ici la fin de l'année.

A ce sujet le Président signale le nombre important de nouveaux membres grâce à l'appel lancé par Jean-Philippe et Manuela Lambert auprès de leurs proches et amis ; ils ont été particulièrement généreux. De fait Jean-Philippe et Manuela ont une somme relativement importante à leur disposition pour leur mission de 18 mois au dispensaire Padre Pio avec leurs 3 enfants. Nous savons qu'ils feront le meilleur usage de ces dons qui leur sont confiés.

A signaler également le travail que fait chaque année Vincent Pirritano auprès de ses amis et connaissances de sa région du Périgord ainsi qu'auprès d'un certain nombre de sociétés et du Conseil Départemental de la Dordogne qui nous a renouvelé sa subvention de 1500 €.

Quant à Vincent Travers, notre vice-président, il a réussi à faire adhérer quelques personnes supplémentaires à GEM Humanitaire.

Je ne peux pas citer tous ceux qui ont fait adhérer leurs amis, leurs voisins, leurs proches... qu'ils en soient remerciés et que leur démarche serve d'exemple à ceux qui n'osent pas parler d'AMM à leur entourage.

Enfin je veux remercier ceux qui pensent à mettre en place un don par virement automatique ; ils sont au nombre de 7 actuellement. Certains, je les connais, ont de faibles revenus ; grâce à ces prélèvements mensuels, ils arrivent à donner sur l'année une somme relativement importante. Eux aussi sont un exemple à suivre. La mise en place d'un virement automatique auprès de votre banque est simple et c'est gratuit ; il suffit de choisir le montant et la périodicité et de communiquer à votre banque notre RIB.

3- Le Secrétaire-général **Jean-Luc Perrin** présente ensuite le rapport d'activités de l'association depuis la dernière Assemblée Générale tenue à Porticcio (en Corse) le 15 octobre 2016 chez François et Anne-Sophie Lamaurié... le cadre était merveilleux ; on gardera en mémoire le soleil couchant sur la baie d'Ajaccio.
Qu'ils soient encore une fois ici remerciés pour leur accueil et leur dévouement pour l'Association.

Période de octobre 2016 à décembre 2017

- Les parrainages d'étudiants

Comme vous l'avez compris, pendant cette période les parrainages d'étudiants et scolaires ont changé de responsable. Hélène Cozzi avait repris en janvier 2015 cette fonction. Son emploi du temps devenant de plus en plus compliqué, elle a souhaité après deux ans de bons et loyaux services passer la main à quelqu'un d'autre afin que celui ou celle-ci puisse assurer un meilleur service tant auprès des parrains que des filleuls. Merci à Hélène pour le travail accompli. Merci à Anne-Sophie de prendre la relève sur une mission qui demande du travail, du temps et de la précision. Les membres d'AMM parrainent actuellement près de 50 étudiants à Madagascar, dont 2 étudiants en médecine. Ils sont 37 à Antananarivo, 7 à Majunga, 2 à Fianarantsoa et 1 à Tuléar. Une nouvelle responsable s'occupe des relations avec AMM, Sœur Blandine.

Petit rappel : Un parrainage c'est un engagement réciproque :

- le filleul s'engage à communiquer régulièrement avec son parrain ou sa marraine, à lui adresser ses résultats scolaires en fin de chaque trimestre ; il doit s'efforcer à écrire en bon français en donnant des nouvelles de lui, sa famille, ses amis, son école et sa communauté si c'est un religieux. Il doit également envoyer quelques photos par mail.
- le parrain ou la marraine s'engage à participer aux frais scolaires de l'étudiant pour la durée de ses études et pour un montant de **150 euros par an**. Dans la mesure du possible, il répondra aux mails du filleul, lui donnera également de ses nouvelles (photos à l'appui), corrigera son français (afin de le faire progresser) et lui prodiguera quelques conseils.

N'hésitez pas à prendre contact avec Anne-Sophie. Elle a encore des parrainages à vous proposer. Elle sera ravie de discuter de cela avec vous.

- Les parrainages chirurgicaux

Les parrainages chirurgicaux sont une spécificité d'AMM. Ils sont de plus en plus dédiés à des cas difficiles et donc moins nombreux qu'auparavant. Pendant la période, AMM a contribué à 107 cas, en forte augmentation depuis le dernier rapport, pour un montant moyen de 137 € par cas en augmentation également. Comme vous le notez, il y a donc plus de cas et ils sont plus coûteux. AMM contribue ainsi de plus en plus à l'amélioration de la santé des indigents par ces parrainages chirurgicaux dont le montant total a été pendant la période de 14 708 €. Ces malades proviennent principalement de Madagascar mais aussi de la république démocratique du Congo pour un montant de 3 633 €.

Les membres d'AMM **peuvent participer à la prise en charge de l'un ou de plusieurs cas à titre personnel**. Les propositions de parrainages chirurgicaux sont publiées dans les **AMM News**. Pour envoyer un don pour la prise en charge d'un ou de plusieurs cas, il suffit de l'indiquer dans le courrier qui accompagne le chèque correspondant au don ; il est aussi possible d'envoyer un don pour les parrainages chirurgicaux sans préciser de cas. Jocelyne Mathieux, responsable des parrainages chirurgicaux, affectera alors ce don selon son montant. Sachez que jusqu'à ce jour **tous les cas présentés dans les AMM News** sont pris en charge par AMM, soit au travers de dons individuels soit par la trésorerie de l'association.

- Les missions

Inès Imbert, infirmière, est parti en octobre 2016 en Inde, au Kerala, à l'hôpital Saint John pendant trois mois. Elle n'a pas manqué de travail et a été conquise par l'accueil qu'elle a reçu là-bas. Ci-après un extrait de son rapport de mission : « Mon travail à la léproserie a été très intéressant. J'ai pu découvrir une maladie encore bien stigmatisée et inconnue en France. J'ai également vu des plaies de lépreux que je n'aurais jamais rencontrées en France, et la réfection de certaines aura été un réel challenge. J'ai été heureuse d'avoir pu apporter une petite aide humaine et matérielle grâce au don de l'association Alliances et Missions Médicales ».

Vincent Travers et **Véronique Drugeon** sont partis comme chaque année une semaine en avril à Bukavu, pour la 6ème fois. Grâce à AMM et son développement par le biais de GEM humanitaire, l'équipe s'étouffe : 3 de plus cette année ; deux autres chirurgiens orthopédistes juniors, les docteurs **Fabien Wallach** et **Hugues de Nouailles**, et le Dr **Dominique Rivet**, urologue. Le travail a été intense, la formation a été utile aux deux côtés de la table d'opération et les amitiés se sont encore renforcées. Notre ami Vincent nous livre dans son rapport

une invitation à soutenir cet hôpital : « Nous pourrions agir pour améliorer la prise en charge chirurgicale avec la formation des chirurgiens et le financement de matériel plus moderne. On pourrait aussi utiliser le système de parrainage d'AMM pour la prise en charge de patients démunis. »

Armelle Vaujour et **Marie Gautier**, 2 infirmières, se sont envolés (billets d'avion gratuits sur Corsair grâce à un nouveau partenariat avec cette compagnie. Bravo et merci à Corsair pour son soutien) pour Padre Pio à Antomponjina, à côté de Fianarantsoa à Madagascar. Pendant trois mois, elles ont découverts le travail dans ce dispensaire en difficulté, le médecin ayant démissionné car les finances du dispensaire ne permettait plus de le rémunérer. Comme elles l'expriment dans leur rapport, les choses n'ont pas toujours été facile mais le sens de l'engagement et du service à autrui restent le moteur essentiel : « Nous sommes passées par un moment de découragement devant toutes les choses à faire et la lenteur des changements. Mais ça y est nous sommes remotivées et reparties de plus belles. »

Bob Beya opère bénévolement dans son pays d'origine, à Kananga, en République Démocratique du Congo (RDC), depuis de nombreuses années. Il y est bien sûr retourné cette année et nous a fait part de ses soucis : « Il y a trois problèmes de Santé Publique qui se posent pour la ville de Kananga avec nécessité : les enfants et les adultes ont besoin de soutien psychologique ; la malnutrition bat son plein car les enfants orphelins cherchent désespérément la nourriture ; la prise en charge des malades de SIDA dans le centre de Sœur Françoise ».

Hugues de Chorivit, médecin généraliste à St Maixent, et **Anne de La Monneraye**, sa compagne, sont partis mi-septembre en mission pour 2 mois à l'hôpital général de référence de Ciriri en RDC. Dans son rapport, Hugues relate l'expérience acquise pendant ce séjour à Ciriri où il a retrouvé sa fille et son gendre, chirurgien au dit hôpital. « Le partage des connaissances est particulièrement fructueux et permet de parfaire les pratiques en les adaptant aux possibilités locales. Même à court terme, cela va permettre d'optimiser la prise en charge des malades. ». Quant à Anne, elle n'est pas restée les bras croisés et a accepté une mission plus administrative au service social pour essayer de venir en aide aux indigents. « Nous devons ensuite trouver des bienfaiteurs pour leur venir en aide, leur permettre de retrouver leur foyer et si possible de reprendre leur activité ». Quel dévouement, quelle générosité.

Margaux Janicot, infirmière de la région parisienne, est parti pour une mission de 3 mois à Imady au dispensaire "Mère Marie Schinina". Dans son premier rapport elle souligne un problème bien connu à Madagascar : « L'utilisation systématique des antibiotiques est une des difficultés rencontrées ».

Sylvie Mingot-Tisserand, **Claude Metzger** et **Bruno Buttin** sont partis pour une mission de 3 semaines à Madagascar, pour faire le point sur les actions menées et les actions à venir. Dès les premiers pas sur le sol malgache, ils n'ont pas chômé : « À Antananarivo, au dispensaire des Sœurs Ursulines de Jésus, Sylvie et moi avons soigné près de 80 patients et avons extrait plus de 100 dents avec des règles d'asepsie évidemment un peu sommaires mais on a pu faire du bon travail sous les yeux ébahis de la dentiste locale, le Dr Clarisse. »

Vincent Pirritano, après avoir surveillé tant de constructions ou de rénovations à partir de chez lui (il connaît maintenant tout le monde à Madagascar et a formé tant d'équipes d'ouvriers qu'il n'a même plus besoin de se déplacer !) s'est rendu le 18 octobre à Madagascar pour la construction d'un bloc opératoire à Majunga au dispensaire Fanantenana. Les travaux sont maintenant terminés et Vincent est rentré chez lui depuis peu.

Jean-Philippe et **Manuela Lambert**, sages-femmes à Thonon-les-Bains sont prêts à partir en janvier 2018 en mission à Padre Pio bénévolement pour 2 ans, avec leurs 3 enfants. Quelle audace, quel don de soi. Nous attendons avec impatience leur rapport et leurs observations sur ce dispensaire qui a besoin d'être réanimé.

- Les contributions financières et matérielles

À Madagascar, AMM a financé de nombreux dispensaires.

- Au **dispensaire de Padre Pio**, AMM a contribué à l'achat de médicaments pour un montant de 1 350 € et a financé l'achat et l'installation d'un nouveau fauteuil dentaire pour un montant total de 2 610 €.
- Au dispensaire « **Mère Marie Schinina** » à Imady, diocèse d'Ambositra, AMM a financé une extension du dispensaire pour un montant total de 25 800 €. L'ensemble des travaux ont été surveillés et contrôlés à distance par Vincent Pirritano.

- À la demande d'**Alexandre et Sonia Poussin**, AMM a offert un appareil radiologique à l'Hôpital Saint-Vincent de Paul à Farafangana, hôpital de lépreux et de tuberculeux tenu par les Sœurs Filles de la Charité pour un montant total de 9 500 €.
- L'extension du **dispensaire Notre Dame de Joie** à Guediawaye (banlieue de Dakar) a été financée pour moitié par AMM pour un montant de 5 500 €. Le chantier a été supervisé par qui ? Notre cher ami Vincent Pirritano, bien sûr !
- Pour le dispensaire des Filles de la Charité à Farafangana, AMM a acheté 10 kilos de spiruline pour un montant de 500 €.

En Inde, un montant de 1 050 € a pu être envoyé à l'hôpital Saint John au Kerala. Ce montant est le résultat d'une soirée organisée à Versailles chez les Servantes du Sacré Cœur de Jésus, et qui a vu la projection d'un film sur un raid en moto au Kerala organisé par notre Président puis un concert de musique indienne et enfin un repas indien.

- Les partenariats avec d'autres associations

- Avec « Esperanza Joie des Enfants », rénovation et construction d'un dispensaire à Ambinanindrano mais aussi d'équipements collectifs pour le village tels qu'un grenier collectif à riz, des latrines, des citernes d'eau potable, etc. Le coût de l'ensemble des travaux supervisés par Vincent et financés par « Esperanza Joie des Enfants » s'élève à 70 500 €. C'est vous dire le travail de Vincent pendant les 5 mois de travaux !
- Avec le Réseau Entrepreneurs Solidaires (RES) d'Edouard Montier et l'Aide au Développement Educatif et Sanitaire (ADES) d'Eliane et Philippe Rideau, AMM a travaillé à l'extension du dispensaire Notre Dame de Joie à Guediawaye (banlieue de Dakar). Le coût de ce chantier de 11 000 € a été partagé avec ADES à 50/50.
- Grâce au partenariat qu'AMM met en place avec la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC), Jean-Philippe et Manuela Lambert, qui partiront deux ans au dispensaire Padre Pio, auront le statut de Volontaires Solidarité Internationale ; ils bénéficieront ainsi d'une couverture sociale complète et de l'Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE).
- Pour financer le chantier du dispensaire « Mère Marie Schinina » AMM a été heureux d'établir une collaboration avec l'Association Sportive des Professionnels de Santé (ASPS) présidée par un chirurgien, Jean Pourcher. Les 2 associations ont contribué au règlement du budget total de 25 800 €.

Enfin, le Conseil, et son Président en particulier, ont étudié de nombreux projets auxquels il n'a pas été malheureusement possible de donner suite. Beaucoup de travail est effectué par les membres du Conseil, en liaison avec son Président qui reste le plus actif d'entre eux. AMM cherche des partenaires avec lesquels il peut partager rigueur, dialogue et cohérence.

Ces projets ne peuvent aboutir que dans la mesure où il existe une capacité de financement. **La trésorerie d'AMM n'est alimentée que par les dons directs** de ses membres et le montant des cotisations qui restent faible en regard des projets qui semblent possibles. **Ces projets vous sont présentés régulièrement et la participation financière individuelle et spécifique des membres d'AMM est sollicitée pour pouvoir les réalisés.**

La **générosité** des membres d'AMM est alors **nécessaire** et le Conseil d'administration est confiant que vous aurez à cœur d'y répondre favorablement. De nouveaux **projets nécessitent des missions** de médecins **sur place**. AMM aura **besoin de volontaires** pour développer ces présences dans les lieux où elle a contribué au développement des structures. Alors, n'oubliez pas :

AMM a besoin de vous !

Rapport approuvé à l'unanimité

4 - Le Trésorier **Bruno Chapuis**, expert-comptable et commissaire au compte, présente la comptabilité d'AMM ; pour rappel, les comptes sont tenus par Chantal-Anne Guyot, trésorière adjointe ; elle fait un travail fastidieux et nous lui en sommes très reconnaissants ; c'est également elle qui établit les reçus fiscaux, adressés uniquement par mail ; si certains d'entre vous l'ont égaré, qu'ils n'hésitent pas à demander à Anne-Chantal de le renvoyer (vérifiez aussi que son mail n'est pas allé dans vos « spams »).

Les comptes ci-joints, soumis à votre approbation, sont ceux de l'année civile 2016 ; ils font état d'un bénéfice de 5.083,13 € entre les produits (92.257 €) et les dépenses de 87.174,63 €. C'est ce bénéfice que vous aurez à affecter au compte de Réserves Associatives à l'issue de cette assemblée du 9 décembre 2017.

Vous trouverez également ci-jointe la situation provisoire au 30 novembre 2017, soit pratiquement à ce jour, avec en résumé pour ce nouvel exercice les différents dons reçus à hauteur de (70.714,85 €) et les dépenses engagées pour (95.682,85 €), dont 50.100 € au titre de la rénovation de bâtiments. L'année 2017 n'est pas achevée, et les dons de décembre toujours plus importants doivent permettre, grâce à votre générosité, d'augurer de comptes 2017 équilibrés.

On a constaté une nette progression du nombre de donateurs avec aussi des versements moyens par foyer plus importants, ce qui est encourageant.

Comme par le passé les actions sur Madagascar ont été prépondérantes et destinées autant à la qualité des locaux dans lesquels sont prodigués les soins que les actions de parrainages chirurgicaux d'indigents (10.107 €) ou de formations scolaires. Des apports de matériels ainsi qu'une contribution de (9.500 €) allouée au remplacement du seul appareil de Radiographie de toute une région ont été les faits marquants de l'exercice 2016.

Ce compte rendu financier ne saurait être complet sans mettre en avant la valeur inestimable de tous les temps passés par chacun. Certains (en particulier Vincent Pirritano) ou des stagiaires en mission dans des congrégations, consacrent parfois plusieurs mois de bénévolat.

Aussi, vous aurez noté l'absence de tous « frais généraux » tant en 2016 qu'en 2017, ce qui témoigne de la gestion la plus économe des dons reçus. Par ailleurs les membres actifs supportent personnellement de menus frais annexes dont ils ne demandent pas le remboursement, tout comme pour les déplacements en avion vers ces pays lointains dont les contributions ont représenté 8.737 € en 2016 et 19.339 € en 2017.

Leur accueil et l'hébergement par les congrégations évitent en plus toute déperdition des dons reçus. Pour ce qui est des constructions ou rénovations de dispensaires (vues en photos dans les AMM news), leurs coûts ressortent à des prix sans commune mesure avec ceux proposés par les entrepreneurs locaux. C'est la connaissance par Vincent des prix réels des matériaux et des temps à passer qui évite tous dépassements de budgets, tandis que son savoir-faire garantit la meilleure qualité des travaux. Il assure en plus la formation des ouvriers aux bonnes pratiques professionnelles du bâtiment. Il s'agit là d'un apport immatériel considérable pour les jeunes locaux.

Au plan financier à ce jour, les réserves de trésorerie ont donc été ramenées de 47.439 € fin 2016 à 22.471 €. Le financement des projets à venir reste donc assuré. Mais pour que les ressources d'AMM soient plus régulières, il est souhaité que les adhérents procèdent à des virements mensuels sur le compte de l'association, ce qui assurerait une meilleure visibilité sur les ressources à venir.

La rediffusion presque mensuelle de l'AMM News sur internet en direction des relations personnelles de chacun, serait de nature à amplifier la communication sur les différentes actions déployées et sensibiliser peut-être d'autres donateurs, convaincus du bon emploi des fonds versés.

En dernier lieu, nous avons pris conscience de la nécessité de mettre en place dès 2018 une assurance Responsabilité Civile, afin de couvrir tous risques résultant des actions d'AMM, même si elles sont totalement bénévoles. Des propositions tarifaires et d'étendue des risques couverts seront les bienvenues. Je reste à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

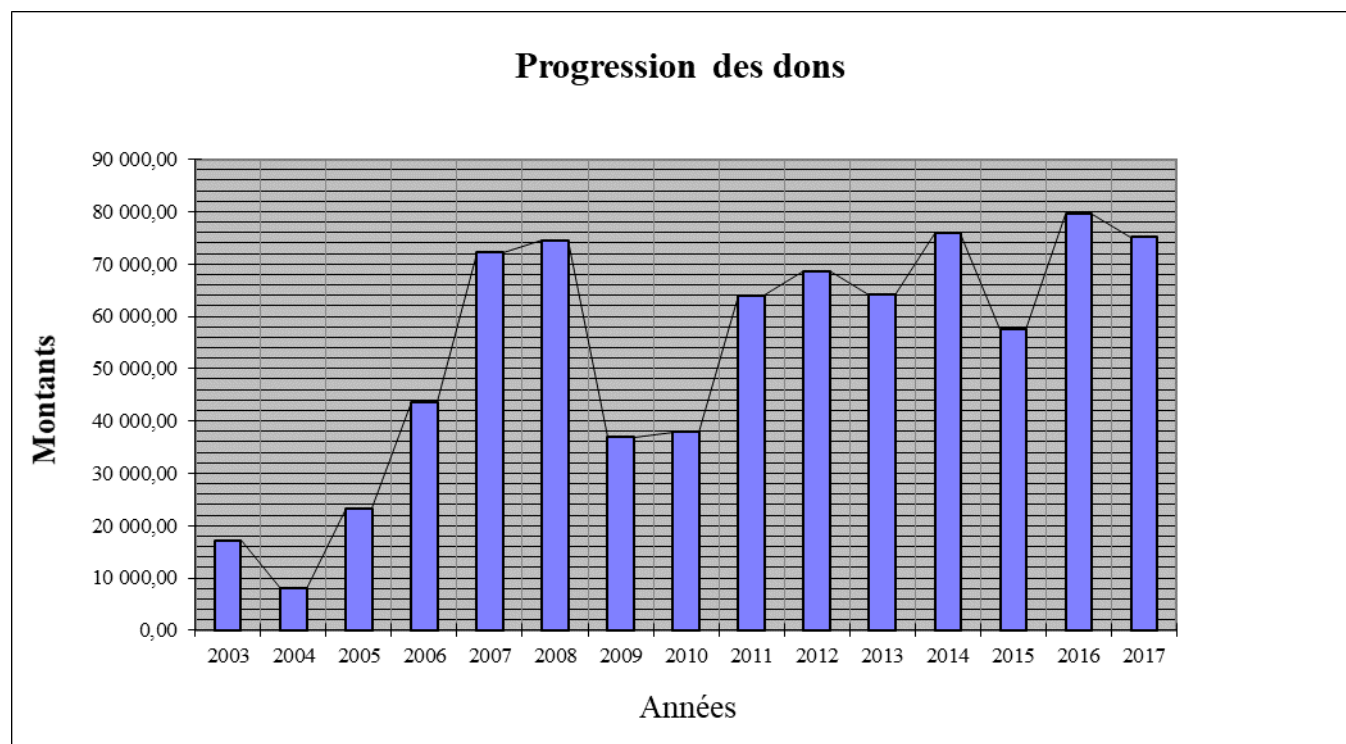
*Approbation des comptes : votée à l'unanimité
L'AG donne quitus au trésorier de sa gestion.*

PROGRESSSION DES DONS

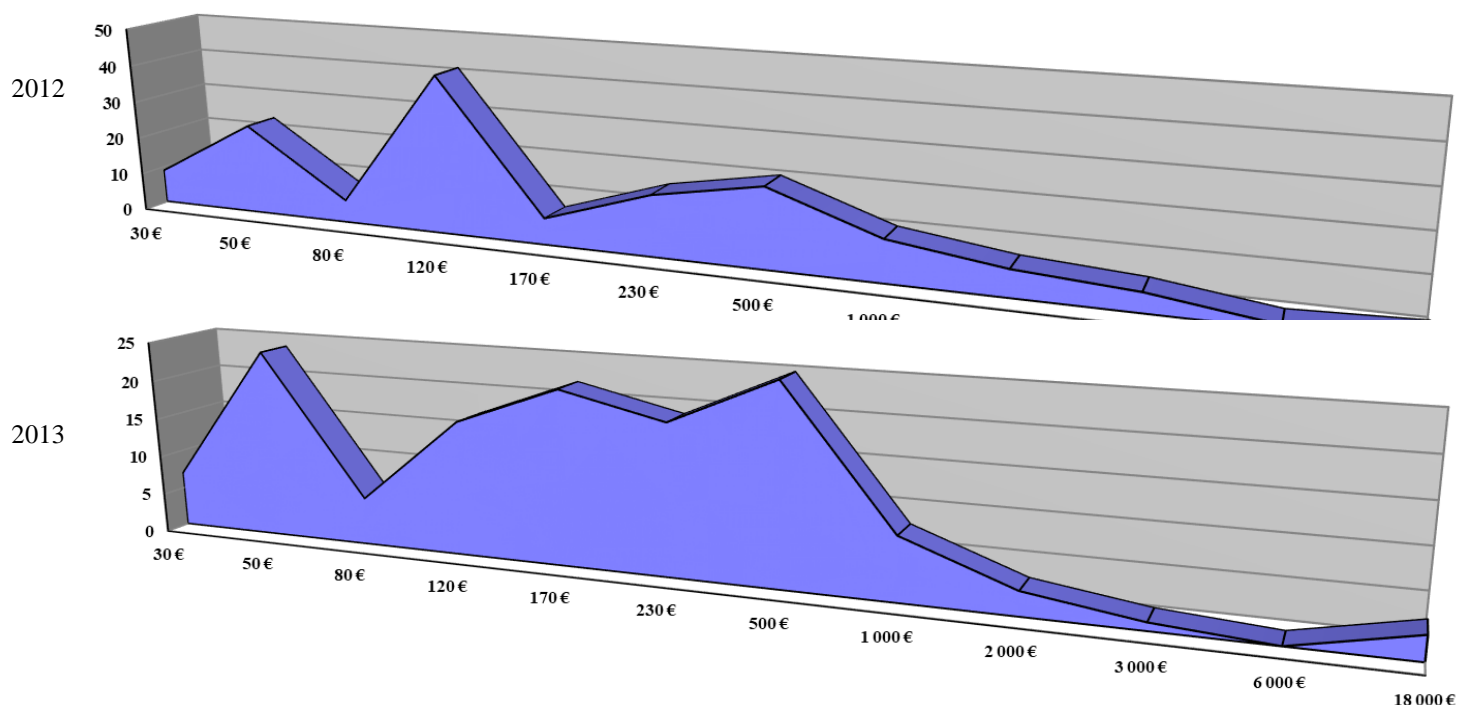
Le tableau de progression des dons ci-dessous montre que pour 2016 nous avons atteint un record de dons avoisinant les **80 000 euros**. Pour 2017 on approche de ce record ; il nous reste quelques jours avant la fin de l'année pour battre ce record. Envoyez rapidement votre don si vous ne l'avez pas encore fait ; pour nous faciliter la comptabilité il faudrait que vos dons arrivent avant le 25 décembre... jour de Noël, c'est l'occasion de faire un beau cadeau pour ceux qui souffrent de la misère.

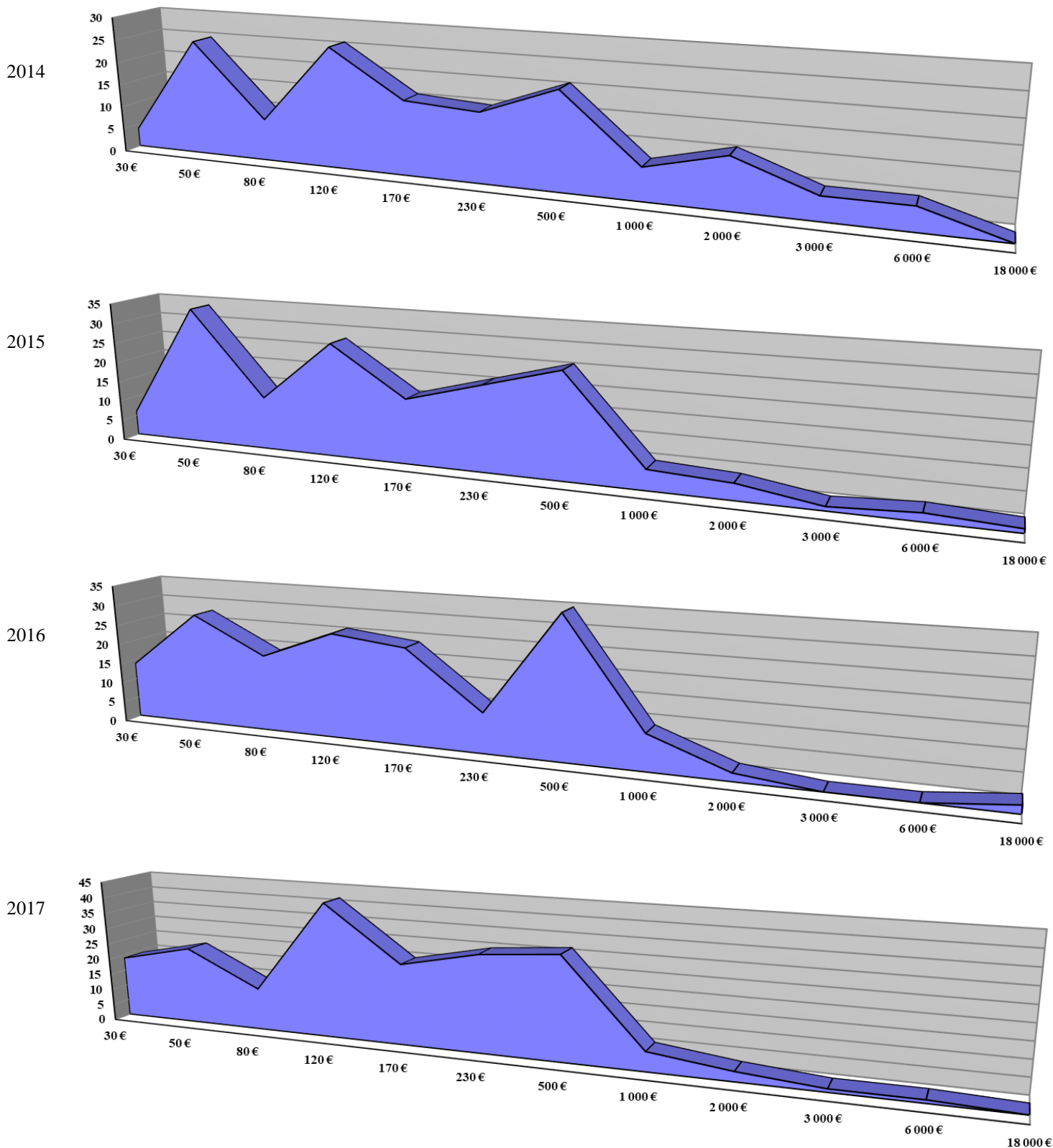
Si vous avez déjà fait un don en 2017, rien ne vous empêche de le compléter à cette occasion.

Et, **FAITES CONNAITRE AMM** auprès de vos proches, vos amis, vos voisins... comme je le disais, certains d'entre vous le font mais ils sont encore trop peu nombreux.



MONTANT ANNUEL DES DONS PAR FOYER





Ces tableaux montrent que la majorité des dons annuels se situent entre 30 et 1000 € avec un pic important de dons autour de 500 € (notamment en 2016) et un pic autour de 2000 € en 2014.

Avec un peu d'effort, nous pouvons améliorer ces « pics »

A noter, les dons des sociétés et des institutions ne sont pas pris en compte dans ces tableaux ; idem pour les frais de mission.

Merci d'avance... vous êtes formidables !

5- Les projets d'AMM sont actuellement à l'étude ; nous vous en parlerons au fur et à mesure. Il y a notamment :

- le projet de construction du dispensaire de Vohémar en partenariat avec **MADATREK**, projet présenté par **Alexandre Poussin** ici présent. Un descriptif avec plan et budget prévisionnel sera donné d'ici quelques semaines.

- le projet avec nos amis d'**Esperanza Joie des Enfants**, projet présenté par son président **Philippe Thirion**, membre également d'AMM et ici présent. Il s'agit de la couverture des 14 bassins de spiruline de la ferme Fanantenana à Antsirabé.

L'objectif clé : améliorer notablement le **rendement** de la ferme en particulier dans la saison froide, par l'installation de serres couvrant les bassins deux à deux. Cette hausse visée de la production est d'au moins **300 kilos supplémentaires par an** (vs environ 850 actuellement) ce qui permettra à des centaines d'enfants et personnes fragiles (ex femmes enceintes ou enfants malnutris dans les dispensaires) d'en bénéficier.

Ce chantier est divisé en **7 tranches** : nous en avons déjà **une en cours de réalisation** dont nous apprécierons les résultats et la qualité dans quelques semaines (le 27 décembre nous serons sur place).

La **deuxième** tranche sera achevée fin janvier.

Avec le soutien de la **Fondation BNP Paribas** le financement de la **troisième tranche est assuré**.

A ce jour nous avons donc financé 15.000 € sur les 35.000 € nécessaires à la réalisation des 7 tranches.

En réponse à cet appel, AMM s'engage à financer une des 7 tranches.

6- Le Conseil d'administration

Avec la présente assemblée, les mandats du Conseil d'Administration viennent à expiration. Nous allons donc maintenant procéder au renouvellement du Conseil d'Administration qui se fait tous les 2 ans.

Se représentent : Bruno et Françoise Buttin, Bruno Chapuis, Françoise Deyris, Anne-Chantal Guyot, Jocelyne Mathieux, Vincent Pirritano et Vincent Travers

Jean-Luc Perrin et Hélène Cozzi ne se représentent pas. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour le travail qu'ils ont effectué, notamment Jean-Luc qui a tenu le poste de secrétaire général pendant 6 ans.

Nous avons reçu la candidature d'Anne-Sophie Lamaurié et de Claude Metzger.

C'est donc un Conseil d'Administration de 10 membres qui se présente au suffrage.

Ce Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

Ce nouveau Conseil d'Administration procède alors à l'élection des membres du nouveau bureau ; est élu Président Bruno BUTTIN, Vice Président Vincent Travers, Secrétaire Générale Claude Metzger, Trésorier Bruno CHAPUIS, Trésorière Adjointe Anne-Chantal Guyot, Responsable des « parrainages étudiants » Anne-Sophie Lamaurié, Responsable des « parrainages chirurgicaux » Jocelyne Mathieux, Responsable des chantiers Vincent Pirritano, Responsable Internet Françoise Deyris, Administratrice Françoise Buttin.

7- La prochaine AG d'AMM aura lieu le samedi 22 septembre 2018 à Montignac, magnifique ville de la Dordogne, connue pour ses grottes de Lascaux ; comme vous le savez, c'est la ville où habite Vincent Pirritano, notre directeur des chantiers ; il organisera cette AG et le programme de visites, de balades à vélo, de randonnées, dans cette magnifique région du Périgord ; on enverra le programme en temps voulu, mais d'ores et déjà réservez la semaine du 16 au 23 septembre 2018.

8- Avant de clore la présente A.G.O. le Président remercie de leur présence chacun des membres.

Il remercie notamment ceux qui sont venus de loin, ceux qui ont consacré du temps à l'association et ceux qui sont partis en mission ; cette année ils ont été particulièrement nombreux :

- en RDC : Vincent Travers, Véronique Dugeon, Dominique Rivet, Fabien Wallach, Robert Beya, Hugues de Chorivit, Anne de La Monneraye, et ceux qui sont actuellement en mission Etienne et Lélia Sallé de Chou avec leurs 3 enfants
- à Madagascar : Vincent Pirritano, Margaux Janicot, Armelle Vaujour, Marie Gautier, Sylvie Mingot, Bruno Buttin, sans oublier Jean-Philippe et Manuela Lambert qui vont partir avec leurs 3 enfants début janvier pour 18 mois.
- Au Sénégal : Vincent Pirritano, Bruno Buttin, Philippe et Eliane Rideau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Conseil d'Administration :

Bruno Buttin, Président

Claude Metzger, Secrétaire Générale

Vincent Travers, Vice-Président, Responsable GEM humanitaire

Bruno Chapuis, Trésorier

Anne-Chantal Guyot, Trésorière Adjointe

Vincent Pirritano, Responsable des constructions

Jocelyne Mathieux, Responsable des parrainages chirurgicaux

Anne-Sophie Lamaurié, Responsable des parrainages étudiants

Françoise Deyris, Webmaster

Françoise Buttin-Pierssens, Administratrice

